
L'Économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB) est une étude mondiale lancée par le G8 et cinq grands pays en voie de développement qui est axée sur « le bienfait économique mondial de la diversité biologique, les coûts de la perte de biodiversité et l'échec à prendre des mesures de protection par rapport aux coûts de conservation efficace ». La TEEB fait la promotion de l'intégration des valeurs économiques de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes dans le processus de prise de décision.

Le présent rapport offre un résumé à l'attention des entreprises, accompagné d'exemples tirés de tout un éventail de sociétés et de secteurs, et pose les questions suivantes :

- Quels risques et opportunités le changement écologique présente-t-il pour les entreprises ?
- À l'heure actuelle, que font les entreprises au sujet des services écosystémiques et de la biodiversité ?
- Qu'est-ce que les entreprises pourraient faire de plus ? et
- Comment faire mieux coïncider l'impératif commercial de faire des bénéfices avec la conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques ?

Pour télécharger la version intégrale du rapport de la TEEB pour les entreprises (D3), ainsi que les rapports connexes et autres documents pour la communauté scientifique (D0), les décideurs politiques à l'échelle nationale et internationale (D1), les politiques régionales et locales (D2) et les citoyens (D4), rendez-vous sur www.teebweb.org.

L'Économie des
écosystèmes et
de la biodiversité



TEEB POUR LES ENTREPRISES

RÉSUMÉ



Photos: Toutes les images de la couverture et de la page de garde sont la propriété d'UNEP/Topham



L'Économie des écosystèmes et de la biodiversité



L'ÉCONOMIE DES ÉCOSYSTÈMES ET DE LA BIODIVERSITÉ

TEEB POUR LES ENTREPRISES

RÉSUMÉ

Citation

Le présent rapport doit être cité comme suit :

TEEB – Économie des écosystèmes et de la biodiversité
Rapport pour les entreprises – Résumé 2010

Auteurs

Le présent résumé a été rédigé par :

Joshua Bishop (Union Internationale pour la conservation de la nature), Nicolas Bertrand (Programme des Nations Unies pour l'environnement), William Evison (PricewaterhouseCoopers), Sean Gilbert (Initiative mondiale sur les rapports de performance), Annelisa Grigg (Global Balance), Linda Hwang (Business for Social Responsibility), Mikkel Kallesoe (Conseil mondial des entreprises pour le développement durable), Alexandra Vakrou (Commission européenne), Cornis van der Lugt (Programme des Nations Unies pour l'environnement), Francis Vorhies (Earthmind).

Coordinateur de la TEEB pour les entreprises:

Joshua Bishop (Union Internationale pour la conservation de la nature)

Clause de non-responsabilité: les opinions exprimées dans le présent rapport sont uniquement celles des auteurs susvisés et ne sauraient en aucune circonstance être considérées comme énonçant la position officielle des organisations impliquées.

IBSN : 978-3-9813410-1-0

Présentation de www.dieaktivisten.de

Imprimé par Progress Press, Malte

La TEEB est hébergée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et soutenue par la Commission européenne, le ministère fédéral allemand de l'Environnement, le ministère britannique de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales, le ministère norvégien des Affaires étrangères, le Programme interministériel néerlandais pour la biodiversité et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement.



TEEB pour les entreprises – Résumé

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos

| | |
|---|----|
| 1. Introduction et aperçu général | 1 |
| 2. Prise de conscience quant à la perte de biodiversité | 2 |
| 3. Les précieux services rendus gratuitement par les écosystèmes et la biodiversité | 3 |
| 4. Première étape : identification des impacts et dépendances des entreprises | 4 |
| 5. Les entreprises commencent à mesurer et signaler les impacts, dépendances et interventions | 6 |
| 6. Les entreprises trouvent des moyens de réduire les risques liés à la biodiversité et aux écosystèmes | 9 |
| 7. Les entreprises peuvent conserver la biodiversité tout en engendrant des services écosystémiques | 10 |
| 8. Des synergies existent entre les entreprises, la biodiversité et le développement | 12 |
| 9. Les alliances et mesures concertées des entreprises produisent de meilleurs résultats | 13 |

Références 16

L'économie des écosystèmes et de la biodiversité : Rapport pour les entreprises

AVANT-PROPOS

La société moderne est fortement axée sur les composantes du bien-être qui sont le produit du marché et notre dépendance quasi-totale vis-à-vis des prix du marché comme indication de la valeur signifie que nous ne mesurons ni ne gérons en règle générale les valeurs économiques échangées autrement que par l'intermédiaire des marchés. Ceci est tout particulièrement vrai en ce qui concerne les biens et services publics qui englobent une grande partie des avantages que la nature offre à l'humanité.

Habituellement, la société ignore également les effets de tiers des échanges privés (les prétendues « externalités ») à moins que ceux-ci ne soient en fait déclarés illégaux. La TEEB a recueilli tout un ensemble de preuves qui montrent que l'invisibilité économique des flux de la nature dans l'économie représente un facteur important de la détérioration des écosystèmes et de la perte de biodiversité. Ceci est à son tour synonyme de coûts économiques et humains graves qui se font ressentir à l'heure actuelle, se sont faits sentir durant la majeure partie de la moitié du siècle dernier et se feront sentir à un rythme d'autant plus soutenu si nous poursuivons nos activités « comme si de rien n'était ».

La perte de biodiversité ainsi que la détérioration des écosystèmes engendrent à la fois des risques graves et des opportunités pour les entreprises. Une entreprise doit également quantifier et évaluer son impact sur la biodiversité et les écosystèmes afin de gérer ces risques et ces opportunités et ouvrir la voie à un meilleur avenir pour tous.

Les évaluations de toute sorte représentent un « mécanisme de retour » d'envergure pour une société qui s'est éloignée de la biosphère dont sa santé et sa survie mêmes dépendent. Les évaluations économiques communiquent plus particulièrement la valeur des écosystèmes et de la biodiversité et leurs flux de biens et de services publics en grande partie non tarifiés dans le langage du modèle politique et économique dominant du monde. La TEEB a pour objectif premier d'intégrer cette pensée et d'attirer l'attention des décideurs politiques, des administrateurs, des entreprises et des citoyens à son sujet. En ce sens, le présent résumé sur la TEEB pour les entreprises représente une contribution importante à cet objectif.

Pavan Sukhdev,
Directeur de l'étude TEEB

1. INTRODUCTION ET APERÇU GÉNÉRAL

L'Économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB) est une étude mondiale lancée par le G8 et cinq grands pays en voie de développement, qui est axée sur « le bienfait économique mondial de la diversité biologique, les coûts de la perte de biodiversité et l'échec à prendre des mesures de protection par rapport aux coûts de conservation efficace ». La TEEB fait la promotion de l'intégration des valeurs économiques de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes dans le processus de prise de décision.

Le présent document résume une composante importante de la TEEB, visant la communauté des entreprises (intitulée « TEEB pour les entreprises » ou « produit livrable 3 »). La version intégrale du rapport expose l'étude de viabilité des services rendus par les écosystèmes et la biodiversité (BES).

Dans le présent résumé, nous examinons certains moteurs et indicateurs clés de la perte de biodiversité et du déclin des écosystèmes, et montrons comment ceci présente à la fois des risques et des opportunités pour les entreprises. Nous examinons l'évolution des préférences des consommateurs portant sur des produits et services respectueux de l'environnement, et offrons des exemples quant à la façon qu'ont les entreprises de satisfaire à ces préférences. Le Chapitre 1 du rapport fournit un complément d'information à ce sujet.

Dans ce rapport, nous résumons les liens qu'entretiennent les entreprises et la biodiversité, en nous concentrant sur le concept de services rendus par les écosystèmes. Pour un complément d'information concernant la situation des services rendus par les écosystèmes et la biodiversité et les tendances y afférentes, et les impacts des services rendus par les écosystèmes et la biodiversité (BES) et dépendances des divers secteurs commerciaux, merci de vous reporter au Chapitre 2 de la version intégrale du rapport.

Le présent résumé et le Chapitre 3 du rapport intégral décrivent les récentes initiatives permettant aux entreprises de mesurer, évaluer et signaler leurs impacts sur les services rendus par les écosystèmes et la biodiversité et leurs dépendances à l'égard de ceux-ci, et énoncent les travaux supplémentaires devant être effectués dans ce domaine. Nous identifions des outils pratiques de gestion des risques liés aux services rendus par les écosystèmes et la biodiversité et montrons comment les entreprises mettent à profit ces outils en vue d'en tirer une valeur commerciale. Davantage d'exemples sont fournis au Chapitre 4 du rapport intégral.

Nous mettons l'accent sur les modèles d'entreprise émergents qui engendrent des avantages pour la biodiversité et des services écosystémiques sur une base commerciale, et analysons les cadres incitatifs nécessaires en vue de stimuler les investissements privés et l'entrepreneuriat pour concrétiser de telles opportunités tout en surmontant les obstacles. Le Chapitre 5 du rapport intégral étudie ce sujet de manière détaillée et offre tout une myriade d'exemples concrets.

Le présent résumé examine rapidement comment les entreprises peuvent faire coïncider leurs mesures eu égard à la biodiversité et aux services écosystémiques aux initiatives relatives à la responsabilité sociale d'entreprise, y compris aux engagements pris vis-à-vis de la communauté et en matière de réduction de la pauvreté. Cette question fait l'objet d'un examen détaillé au Chapitre 6 du rapport intégral.

Enfin, le Chapitre 7 du rapport intégral et le présent résumé concluent en offrant un examen des initiatives commerciales et sur la biodiversité ainsi qu'un programme de mesures à l'attention des entreprises et des autres parties prenantes. Vous trouverez une synthèse de nos points clés ci-dessous (Encadré 1).

Box 1: Key action points for business

Encadré 1 : Mesures essentielles que doivent prendre les entreprises

1. Identification des impacts et dépendances de votre entreprise eu égard à la biodiversité et aux services écosystémiques ;
2. Évaluation des opportunités et risques commerciaux associés à ces impacts et dépendances ;
3. Mise au point de systèmes d'information BES (biodiversité et services écosystémiques), établissement de cibles SMART, mesure et évaluation des performances, et signalement de vos résultats ;
4. Prise de mesures pour éviter, minimiser et atténuer les risques BES, y compris les compensations en nature, le cas échéant ;
5. Saisie des opportunités commerciales BES, telles que les rapports coût-efficacité, les nouveaux produits et les nouveaux marchés ;
6. Intégration de la stratégie commerciale et des mesures relatives aux BES aux initiatives de responsabilité d'entreprise plus vastes ; et
7. Engagement avec les autres entreprises et parties prenantes issues du gouvernement, des ONG et de la société civile en vue d'améliorer les politiques et conseils eu égard aux BES.

2. PRISE DE CONSCIENCE QUANT À LA PERTE DE BIODIVERSITÉ

Les preuves du déclin de la diversité biologique (« biodiversité ») à l'échelle mondiale sont incontestables. La plupart des indicateurs de l'état de la biodiversité attestent de baisses, les indicateurs des pressions exercées sur la biodiversité enregistrent des augmentations et, en dépit du succès de certaines réponses à l'échelle locale, le taux de perte de biodiversité ne semble pas ralentir. D'autres évaluations du déclin écologique offrent un constat tout aussi alarmant. Les moteurs directs de la perte de biodiversité comprennent la perte et la dégradation de l'habitat, le changement climatique, la pollution, la surexploitation et la propagation des espèces envahissantes. Les projections des impacts du changement climatique montrent en particulier les changements constants que subissent la répartition et l'abondance des espèces et des habitats, ce qui mène à une accélération du rythme auquel les espèces disparaissent⁵.

La prise de conscience du public quant à la perte de biodiversité s'est accrue, ce qui a débouché sur des changements importants en ce qui concerne les préférences des consommateurs et leurs décisions d'achat. Les consommateurs sont plus inquiets au sujet de l'environnement aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a cinq ans de cela⁶. Ce changement est en partie imputable aux campagnes menées par les ONG, aux recherches scientifiques et à l'attention médiatique mais les entreprises font également montre de qualités de leader, tel qu'en attestent leurs initiatives en matière de « responsabilité sociale d'entreprise ». En conséquence, de plus en plus de consommateurs privilégient les biens et services certifiés par un label écologique (Encadré 2). Ceci exerce à son tour une pression accrue sur les entreprises qui doivent examiner leurs chaînes de valeur afin de garantir un accès au marché en continu et la sécurité de l'offre et se protéger con-

tre les risques d'atteintes à leur réputation. Dans certains cas, la certification peut s'avérer être une condition d'entrée sur le marché alors que dans d'autres, il peut s'agir d'un moyen d'obtenir ou d'accroître sa part de marché⁷.

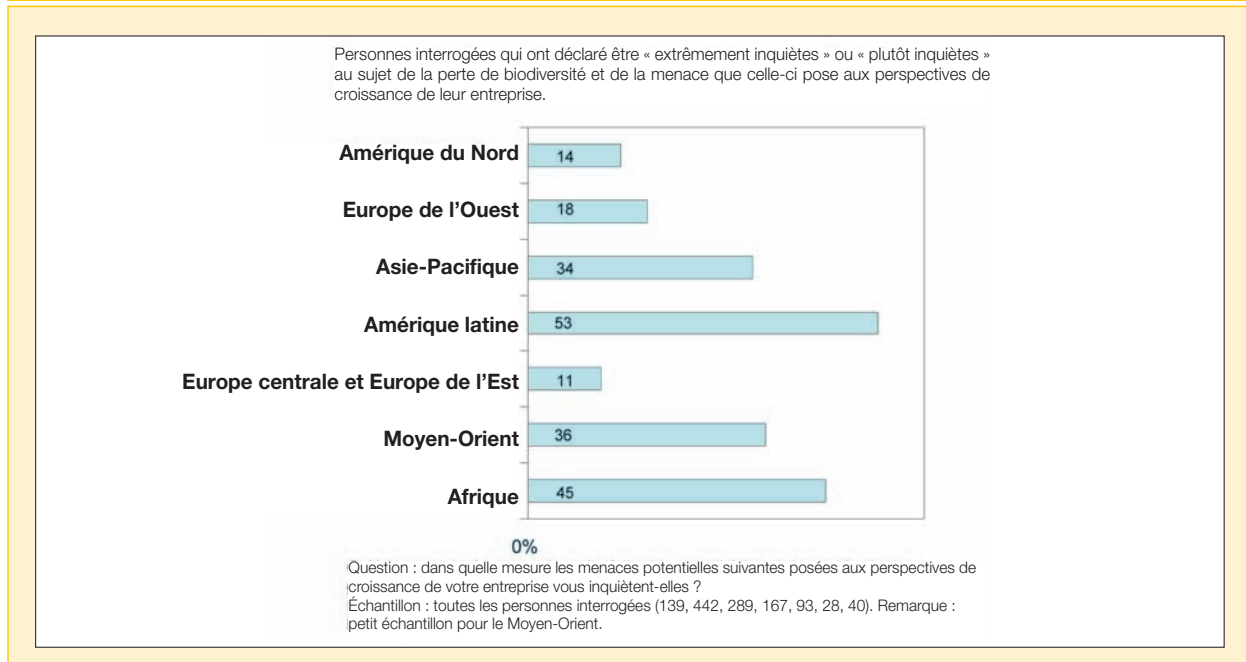
Le secteur des services financiers commence à se poser des questions au sujet de la biodiversité et des écosystèmes. Les investisseurs étudient les nouvelles opportunités liées aux services rendus par les écosystèmes et la biodiversité mais sont de plus en plus inquiets quant aux risques potentiels⁸. Ceci est tout particulièrement le cas dans le domaine du financement de projets et de la réassurance⁹. Les stratégies employées comprennent le rationnement des investissements (également appelé « *red-lining* ») dans les domaines de forte biodiversité, la mise au point de directives sectorielles pour les secteurs sensibles du point de vue de l'environnement (la Rabobank dispose par exemple de conditions spécifiques concernant les impacts sur la biodiversité de l'huile de palme et du soja), le fait d'éviter de financer des secteurs dans lesquels une banque ne dispose pas de suffisamment d'expertise, et la coopération avec les emprunteurs en vue d'améliorer leurs performances environnementales et d'atténuer les effets néfastes.

Les entreprises commencent à s'apercevoir de la menace que pose la perte de biodiversité. 27 % des PDG interrogés par PwC à l'échelle mondiale en 2009 ont exprimé des inquiétudes quant aux impacts de la perte de biodiversité sur les perspectives de croissance de leur entreprise. Les PDG dont les inquiétudes étaient les plus nombreuses travaillaient dans des industries caractérisées par des impacts directs importants sur la biodiversité et dans les régions en voie de développement (Figure 1).

Encadré 2 : Croissance des produits et services certifiés par un label écologique

- Les ventes mondiales de boissons et de produits alimentaires biologiques ont atteint les 46 milliards USD en 2007, soit trois fois plus qu'en 1999.
- Les ventes étasuniennes d'aliments biologiques représentaient à elles seules 3,5 % du marché de l'alimentation américain et ont augmenté de 15,8 % en 2008, soit un taux de croissance trois fois supérieur à celui du secteur de l'alimentation en général pour la même année.
- Les ventes de produits issus de forêts certifiées ont quadruplé entre 2005 et 2007.
- Entre le mois d'avril 2008 et le mois de mars 2009, le marché mondial des produits de poissons certifiés par un label écologique s'est accru de plus de 50 %, atteignant une valeur marchande de 1,5 milliard USD.
- En 2008-09, plusieurs détaillants et propriétaires de marques ont ajouté des caractéristiques « respectueuses de l'environnement » à leurs principales marques, souvent par le biais de programmes de certification indépendants, notamment Mars (cacao certifié Rainforest Alliance), Cadbury (cacao issu du commerce équitable), Kraft (café Kenco certifié Rainforest Alliance), et Unilever (thé PG Tips certifié Rainforest Alliance).

Figure 1 : Opinions des PDG dans le monde sur la menace que la perte de biodiversité pose à leur entreprise



Source : PricewaterhouseCoopers - 13e Enquête annuelle mondiale auprès des PDG 2010

3. LES PRÉCIEUX SERVICES RENDUS GRATUITEMENT PAR LES ÉCOSYSTÈMES ET LA BIODIVERSITÉ

Les défenseurs de l'environnement élaborent de plus en plus leur analyse de la perte de biodiversité en termes d'avantages ou « services écosystémiques » fournis aux populations¹⁸. Les services écosystémiques dont se servent les populations revêtent une importance économique et dépendent de la diversité (qualité) ainsi que du nombre immense (quantité) de gènes, espèces et écosystèmes que l'on trouve dans la nature (Tableau 1)¹⁹.

Les scénarios potentiels pour la période 2000-2050 suggèrent une amélioration continue des services dits « d'approvisionnement » (principalement les produits alimentaires et autres matières premières), atteinte en raison de la transformation accrue des habitats et du coût probable de la détérioration croissante de ce que l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire définit comme « des services de soutien, de régulation et des services culturels »²⁰. La perte rapide et progressive de la biodiversité est susceptible de compromettre les offres futures des services écosystémiques et rendement économique connexe²¹.

La perte de biodiversité ne peut être considérée séparément des autres tendances. La valeur économique de la biodiversité et des services écosystémiques est fonction des facteurs côté demande ou des moteurs sous-jacents du changement (par ex. croissance démographique et urbanisation, essor économique, changement de stratégie politique, préférences et politique environnementale, avancées informatiques) ainsi que des contraintes côté offre (par ex. changement climatique, rareté croissante des ressources naturelles et/ou baisse de la qualité des services écosystémiques). La perte de biodiversité et le déclin des écosystèmes entretiennent souvent un lien étroit avec ceux-ci et autres importantes tendances affectant les entreprises (cf. Chapitre 1 du Rapport intitulé la TEEB pour les entreprises).

Tableau 1 : Lien entre biodiversité, écosystèmes et services écosystémiques

| Biodiversité | Biens et services rendus par les écosystèmes (exemples) | Valeurs économiques (exemples) |
|--|--|---|
| Écosystèmes (variété & portée/domaine) | <ul style="list-style-type: none"> Loisirs Régulation de l'eau Stockage du carbone | Préservation de la forêt comme moyen d'éviter les émissions de gaz à effet de serre : 3,7 trillions USD (valeur actuelle nette) ²² |
| Espèces (diversité & abondance) | <ul style="list-style-type: none"> Alimentation, fibres, combustibles Inspiration en matière de Pollinisation | Contribution des insectes pollinisateurs au rendement agricole : ~190 milliards USD/an ²³ |
| Gènes (variabilité & population) | <ul style="list-style-type: none"> Découvertes médicinales Résistance des maladies Capacité d'adaptation | 25-50 % du marché pharmaceutique d'une valeur de 640 milliards USD sont issus de ressources génétiques ²⁴ |

4. PREMIÈRE ÉTAPE POUR LES ENTREPRISES: IDENTIFICATION DES IMPACTS ET DÉPENDANCES

Les entreprises avant-gardistes peuvent créer des opportunités à partir des envies écologiques des investisseurs, clients et consommateurs. Les entreprises peuvent influencer le choix et le comportement des consommateurs en informant ces derniers sur la durabilité de leurs produits, ainsi que sur la manière de les utiliser et les éliminer de manière responsable. Les entreprises peuvent également élaborer des services et produits « plus intelligents » permettant aux clients de réduire leur empreinte écologique. La première mesure consiste pour les entreprises à identifier les impacts et dépendances de leurs produits et services par rapport aux services rendus par la biodiversité et les écosystèmes (cf. Chapitre 2 du Rapport intitulé la TEEB pour les entreprises.)

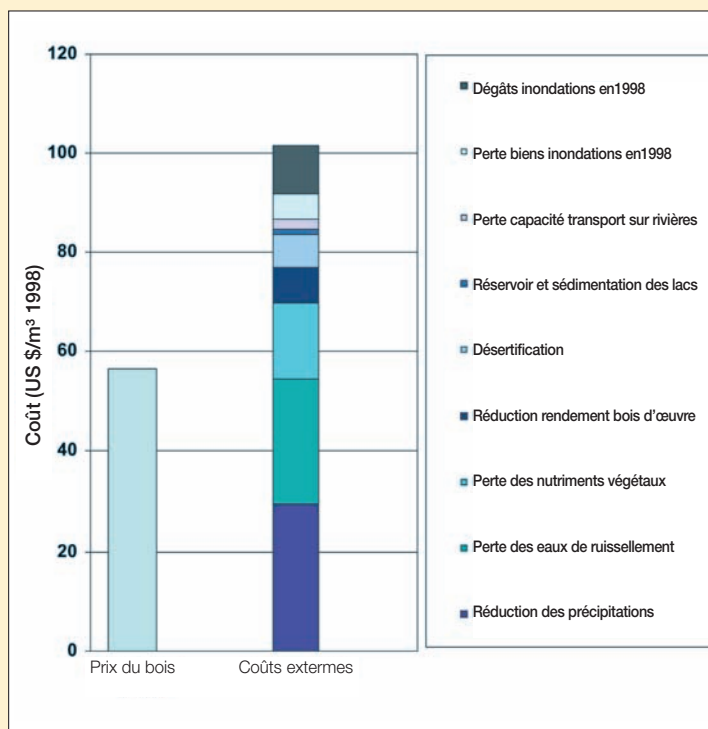
Toutes les entreprises bénéficient des services rendus par la biodiversité et les écosystèmes de manière directe ou indirecte ; la plupart des entreprises ont également des impacts sur la nature, positifs ou négatifs. Les entreprises qui n'évaluent pas leurs impacts et dépendances aux services rendus par la biodiversité et les écosystèmes présentent des risques non définis et négligent potentiellement des opportunités rentables (Encadré 3).

Encadré 3 : La déforestation en Chine : implications pour le secteur du bâtiment

Sur la période allant de 1949 à 1981, la Chine a déboisé quelque 75 millions d'hectares, dont 92 % étaient des forêts naturelles plutôt que des forêts de plantation, afin de répondre à la demande en bois d'œuvre destiné au bâtiment et autres. La déforestation rapide qui en a résulté a entraîné la perte de services écosystémiques, notamment la protection des aires d'alimentation en eau et la conservation des sols. En 1997, des sécheresses sévères ont provoqué l'assèchement du fleuve Jaune pendant 267 jours, affectant les consommateurs d'eau des secteurs industriels, agricoles et résidentiels du nord de la Chine. L'année suivante, une crue soudaine aux effets dévastateurs s'est produite dans le Yangtze et les autres principaux bassins fluviaux, entraînant la mort de 4 150 personnes, le déplacement de millions d'autres et des dommages économiques estimés à 248 milliards de yuans (environ 30 milliards USD). Le gouvernement chinois conclut que la déforestation et la culture des pentes raides étaient les causes de ces événements tragiques. En 1998, le gouvernement interdit l'abattage des arbres en vertu du Programme NFPC de protection des forêts naturelles. La récolte du bois chuta de 32 millions de m³ en 1997 à 12 millions de m³ en 2003, ce qui se traduit par une augmentation des prix du bois d'œuvre de l'ordre de 20 à 30 % sur le marché du bois de Beijing entre 1998 et 2003.

La valeur des services rendus par les écosystèmes forestiers perdus du fait de la déforestation en Chine entre 1950 et 1998 fut estimée jusqu'à 12 milliards USD par an, y compris la régulation du climat, l'approvisionnement en bois et carburant, la productivité agricole, la régulation hydraulique, le cycle biogéochimique, la conservation des sols et la prévention des inondations. Près de 64 % de cette perte peut être attribuée à l'approvisionnement en bois d'œuvre du secteur du bâtiment et des matériaux. La valeur des services rendus par les écosystèmes forestiers perdus dans le cadre de la production de bois d'œuvre peut s'exprimer en termes du prix du bois d'œuvre sur le marché (Figure 2). Cela suggère que le « vrai » coût marginal de la production de bois d'œuvre en Chine était peut-être trois fois supérieur au prix en vigueur sur le marché, bien plus que la modeste augmentation du prix qui a résulté de l'interdiction d'abattage des arbres. Il est à noter que cette interdiction d'abattage des arbres s'est traduite par une augmentation des importations de bois d'œuvre vers la Chine en provenance d'autres pays, ce qui sous-entend que les coûts environnementaux de la consommation en bois d'œuvre ont été transférés, du moins en partie, vers des forêts non-chinoises.²⁵

Figure 2 : Les services rendus par les écosystèmes forestiers et les prix du bois d'œuvre en Chine



Note : ce schéma illustre la valeur économique des services rendus par les écosystèmes forestiers qui peuvent avoir été perdus du fait de l'abattage des arbres en vue d'approvisionner le secteur du bâtiment et des matériaux en bois d'œuvre en Chine entre 1950 et 1998. Cette valeur est exprimée selon les mêmes termes que les prix du bois d'œuvre (USD par m³). Il s'agit d'estimations grossières des « externalités » écosystémiques associées à l'abattage des arbres, qui ne sont pas reflétées dans les prix du marché. La politique forestière peut s'avérer un moyen efficace d'« internaliser » ces valeurs.

Source : Mark Trevitt (Trucost) pour la TEEB²⁶

5. LES ENTREPRISES COMMENCENT À MESURER ET SIGNALER LES IMPACTS, DÉPENDANCES ET INTERVENTIONS

L'engagement des entreprises envers la gestion de la biodiversité et des écosystèmes commence au niveau de la gouvernance des entreprises et implique une intégration dans tous les aspects de la gestion. Les buts et objectifs en matière de biodiversité et de services rendus par les écosystèmes peuvent être intégrés au sein d'une évaluation des risques et opportunités de l'entreprise, des opérations et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que dans la comptabilité générale, les audits et les rapports d'activité. De nouveaux systèmes d'information améliorés sont nécessaires pour appuyer les analyses et la prise de décision concernant les BES au niveau de l'entreprise, au niveau du site/projet et au niveau du produit, ainsi que pour les rapports internes et externes mesurant la performance de l'entreprise (cf. Chapitre 3 du Rapport TEEB destiné aux entreprises).

Les entreprises peuvent élaborer des cibles relatives à la biodiversité et aux écosystèmes de diverses manières – le défi réside dans le fait que ces cibles doivent être SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement définies). Les efforts des entreprises dans le domaine de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes commencent souvent par une identification de ce qu'il faut éviter (par ex. les zones interdites à l'exploration, les technologies ou secteurs prohibés). Les entreprises peuvent aussi exprimer les cibles BES en des termes plus positifs, comme « réduire, réutiliser, recycler ou réhabiliter », ou adopter des approches de bilan net (Encadré 4).

Encadré 4 : Établissement des rapports de Rio Tinto sur la biodiversité

Rio Tinto, une des plus importantes compagnies minières au monde, a lancé en 2004 sa stratégie de biodiversité en s'engageant volontairement à atteindre un « impact positif net » (NPI : Net Positive Impact) sur la biodiversité. Afin de respecter cet engagement, la compagnie envisage tout d'abord de réduire son impact sur la biodiversité par le biais d'activités d'évitement, de minimisation et de réhabilitation, puis vise à avoir un impact positif sur la biodiversité grâce à des méthodes de compensation et des mesures de protection supplémentaires.

En vue de progresser vers le NPI, Rio Tinto a élaboré des outils pour évaluer les valeurs en biodiversité de sa concession et de ses autres terrains. En association avec plusieurs organisations de sauvegarde de la nature, la compagnie a également commencé à appliquer des méthodologies de compensation à Madagascar, en Australie et en Amérique du Nord. En 2009, une méthodologie visant à développer les Plans d'action en faveur de la biodiversité (BAP : Biodiversity Action Plans) a été élaborée en collaboration avec la FFI (Faune & Flore International) et les consultants en biodiversité Hardner & Gullison.

Rio Tinto publie des rapports sur la valeur relative en biodiversité (faible, modérée, élevée et très élevée) de ses sites d'extraction, la proportion des terrains situés à proximité d'habitats riches en biodiversité et le nombre des espèces végétales et animales d'importance pour la conservation au sein de chaque terrain. Ces informations figurent sur le site Internet de la société.

Source : Adapté de www.riotinto.com ²⁷

La mesure de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes s'améliore, mais reste difficile.

Les indicateurs standard de performance environnementale sont axés sur les intrants directs (par ex. eau, énergie ou matériaux) et les résultats (par ex. émissions polluantes, déchets solides). La mesure des BES nécessite la prise en compte des impacts de l'entreprise sur tous les composants de la biodiversité (par ex. gènes, espèces, écosystèmes), ainsi que de la dépendance des opérations de l'entreprise sur les processus biologiques intangibles (par ex. moyens de lutte naturels contre les maladies et les espèces nuisibles, cycle biogéochimique, décomposition). Les techniques d'analyse du cycle de vie (ACV) et les systèmes de gestion environnementale doivent être élargis et améliorés pour permettre aux entreprises d'évaluer les BES parallèlement aux cycles de vie des produits et des chaînes de valeur²⁸. Malgré ces difficultés, les entreprises peuvent commencer à mesurer leurs impacts et dépendance sur la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes, à l'aide des systèmes de mesure et des outils d'établissement de rapport disponibles, alors même qu'elles contribuent au développement de ce domaine (Chapitre 3).

L'évaluation économique de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes peut apporter des informations importantes, mais davantage d'efforts sont nécessaires pour intégrer ces dernières dans le processus de prise de décision de l'entreprise²⁹.

Il existe des méthodes fiables pour déterminer la valeur économique des BES³⁰. L'utilisation de ces méthodes dans, pour et par les entreprises peut contribuer à établir le lien entre les impacts écologiques et la dépendance par rapport aux résultats de l'entreprise.

En fin de compte, la capacité et l'intérêt de l'entreprise à uti-

liser ce type d'évaluation dans sa comptabilité générale peuvent dépendre de développements se produisant dans les normes comptables, les obligations de déclaration financière et les réglementations de responsabilité environnementale (Chapitre 3).

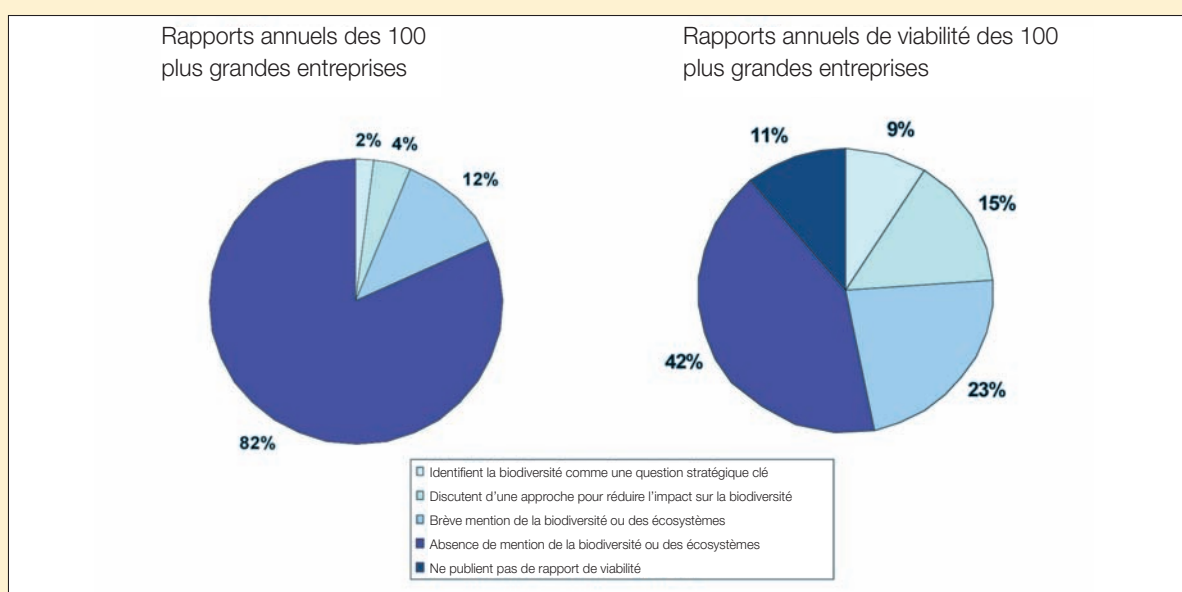
Les régulateurs financiers et les comptables commencent à prodiguer des conseils sur la manière dont les entreprises devraient rendre compte des problèmes environnementaux, mais davantage de travail doit être fourni en partenariat avec les autres organisations ayant une expertise dans le domaine des systèmes de mesure et des normes, en ce qui concerne la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes autres que le carbone³¹.

De nombreuses entreprises consignent leurs émissions de gaz à effet de serre et leurs efforts d'atténuation³². Par contraste, la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes sont généralement traités de manière superficielle dans les rapports d'activité des entreprises et sont rarement considérés comme importants du point de vue financier ou pertinents au rapport financier annuel (Encadré 5). Cela peut s'expliquer par le manque de clarté des normes régissant l'établissement des rapports et par la faible priorité accordée aux organisations chargées d'établir les rapports. Le manque de systèmes standard de mesure de la performance en termes de biodiversité et de services rendus par les écosystèmes qui peuvent être utilisés par l'entreprise et faire l'objet d'un suivi constant représente un obstacle à un suivi et un compte-rendu de meilleure qualité. L'Initiative mondiale sur les rapports de performance (GRI) sert de guide et fournit quelques indicateurs de base pour commencer, qui peuvent être améliorés afin de répondre aux besoins spécifiques de l'industrie, par exemple grâce à l'ajout d'indicateurs GRI supplémentaires³³.

Encadré 5 : Déclaration concernant la biodiversité et les écosystèmes tous secteurs confondus

PwC a examiné les rapports annuels des 100 plus grandes entreprises à l'échelle mondiale en fonction de leurs revenus en 2008 et cet examen a révélé que 18 entreprises faisaient mention de la biodiversité et des écosystèmes³⁴. Parmi celles-ci, 6 ont signalé prendre des mesures visant à réduire leurs impacts sur la biodiversité et les écosystèmes alors que 2 autres ont identifié la biodiversité comme étant une question « stratégique » clé. 89 des 100 entreprises faisant l'objet de cet examen ont publié un rapport sur la viabilité et, pour 24 d'entre elles, ce rapport décrivait les mesures visant à réduire les impacts sur la biodiversité et les écosystèmes alors que 9 entreprises ont identifié les impacts sur la biodiversité comme représentant une question « de viabilité » clé (Figure 4). En se penchant mieux sur les rapports relatifs à la viabilité, PwC observe que les entreprises des secteurs qui se caractérisent parfois par un fort impact ou dépendance vis-à-vis des BES (c.-à-d. le pétrole et le gaz, les services publics, les produits chimiques, les grands laboratoires pharmaceutiques et les grands distributeurs alimentaires) sont plus susceptibles d'identifier la biodiversité comme une question stratégique clé (19 % contre 9 % dans l'ensemble) et sont également plus susceptibles de signaler la prise de mesures visant à réduire les impacts sur la biodiversité (36 % contre 24 % dans l'ensemble).

Figure 3 : Déclaration des entreprises sur la biodiversité et les écosystèmes



Une autre enquête conduite en 2008-9 par Faune et Flore International, l'Institute of Commerce Brésilienne FGV et l'Initiative Financière du PNUE, indique que la plupart des entreprises actives dans les secteurs de l'alimentation, des boissons et du tabac publient des déclarations limitées sur la biodiversité, noncent rarement des cibles explicites et se fondent sur des données qualitatives (études de cas, descriptions d'initiatives) plutôt que sur des mesures basées sur les performances³⁵. Des études semblables conduites par le gestionnaire d'actifs basé au Royaume-Uni Insight Investment et axées sur les services publics et les industries extractives (22 entreprises en 2004³⁶ et 36 en 2005³⁷) ont eu des résultats comparables. Les informations portant sur la biodiversité et les écosystèmes sont habituellement qualitatives et souvent dispersées un peu partout sur les sites Internet des entreprises.

Source : PwC pour la TEEB

6. LES ENTREPRISES TROUVENT DES MOYENS DE RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS À LA BIODIVERSITÉ ET AUX ÉCOSYSTÈMES

Le public accepte de moins en moins la perte de biodiversité, ce qui mène à des appels en faveur d'une production à faible impact et de mécanismes de compensation des impacts sur la biodiversité et les écosystèmes³⁸. De nombreuses entreprises examinent comment gérer les impacts néfastes que leurs activités ont sur les BES. Quelques entreprises se sont engagées publiquement en faveur d'une « Absence de perte nette », de la « Neutralité écologique » et même d'un « Impact positif net » sur la biodiversité ou sur des services écosystémiques spécifiques tels que les ressources en eau (cf. Chapitre 4 du Rapport TEEB destiné aux entreprises). Dans certains cas, même une restauration écologique relativement peu complexe suite à une opération d'extraction de ressources peut engendrer des bienfaits pour la diversité susceptibles de dépasser ceux engendrés par l'usage qui était fait précédemment des terres en question (Encadré 6).

La gestion des risques liés à la biodiversité implique une analyse allant au-delà des sites et produits, vers les paysages et les milieux marins. Dans les industries pétrolière, gazière et minière par exemple, la gestion des risques environnementaux de l'entreprise a eu tendance à se concentrer sur les impacts directs ou primaires, à savoir ceux qui débouchent des activités sur site qui pouvaient être évités ou atténués par l'intermédiaire de processus, procédures et technologies améliorés³⁹. Cependant, la surveillance qu'exerce de

plus en plus le public et les règlements plus rigoureux ont fait que les entreprises ont désormais étendu leur horizon en termes de risques, en incluant les impacts secondaires ou indirects. Ceci se reflète dans l'intérêt croissant concernant l'évaluation des niveaux de paysages et les outils d'aménagement, les analyses du cycle de vie des produits et la gestion de la chaîne d'approvisionnement, fondés sur des critères environnementaux (Chapitre 4).

Des partenariats et cadres incitatifs appropriés peuvent favoriser une gestion efficace des risques liés à la biodiversité et aux écosystèmes. Ceux-ci peuvent comprendre de nouveaux marchés pour les produits respectueux de la biodiversité, des processus de sélection des investissements qui nécessitent une attention aux impacts sur la biodiversité et/ou l'établissement de règlements analysant de près les risques liés à la biodiversité au cours du processus d'évaluation de l'impact (Chapitre 4). Les stratégies de gestion des risques des entreprises impliquent aussi souvent des partenariats privé-public et la participation des parties prenantes .

Encadré 6 : Évaluation des bienfaits de la restauration des zones humides : Aggregate Industries UK

En soutien à une demande d'extension d'une carrière existante dans le North Yorkshire, Aggregate Industries UK (une filiale de Holcim) a proposé de créer un ensemble composé de zones humides servant d'habitat pour la faune et d'un lac à usage récréatif, suite à l'extraction de sable et de graviers des terrains utilisés à l'heure actuelle à des fins agricoles. Les parties prenantes ont été consultées afin de déterminer leurs préférences. Une évaluation de l'écosystème a été entreprise en 2009-10 pour évaluer les bienfaits associés à la restauration des zones humides. Utilisant une durée de référence de 50 ans et un taux d'actualisation de 3 %, l'étude a conclu que la valeur des bienfaits de la biodiversité générés par les zones humides envisagées (2,6 millions USD en 2008), les avantages que représentait le lac en termes de loisirs (663 000 USD) et l'accroissement de la capacité de stockage des eaux de crue (417 000 USD) engendreraient, une fois la déduction des frais de restauration et coûts d'opportunité, des bienfaits nets au profit de la communauté locale d'une valeur avoisinant les 2 millions USD en termes de valeur actuels. En outre, les bienfaits secondaires de la restauration des zones humides dépassaient grandement les avantages actuels tirés de la production agricole. L'étude montre également que les frais de restauration de l'écosystème et les soins nécessaires par la suite sont faibles par comparaison aux avantages économiques de la restauration des zones humides et aux rendements financiers issus de l'extraction du sable et des graviers.

Source : Olsen avec Shannon (2010) ³⁹

7. LES ENTREPRISES PEUVENT CONSERVER LA BIODIVERSITÉ TOUT EN ENGENDRANT DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

La biodiversité et les services rendus par les écosystèmes sont sources d'opportunités pour tous les secteurs économiques⁴². L'intégration des BES aux entreprises peut créer une valeur ajoutée significative pour les entreprises, en garantissant la viabilité des chaînes d'approvisionnement ou en pénétrant de nouveaux marchés et attirant de nouveaux clients (Encadré 7). Les politiques et procédures visant à gérer les risques liés à la biodiversité et aux écosystèmes peuvent aussi contribuer à identifier de nouvelles opportunités commerciales telles que :

- La réduction des coûts de rendement par le biais d'une meilleure efficacité ;
- La mise au point et la commercialisation de technologies à faible impact ;
- La gestion et la conception de projets visant à réduire leur indice carbone ; et
- Les services professionnels dans le domaine de la gestion/adaptation et évaluation des risques⁴³.

La biodiversité ou les services rendus par les écosystèmes peuvent constituer la base pour de nouvelles entreprises.

La conservation de la biodiversité et/ou son utilisation de manière viable et équitable peuvent constituer la base de propositions de valeur uniques, permettant aux entrepreneurs et aux investisseurs de mettre au point et d'accroître le nombre d' « activités liées à la biodiversité » (Cf. Chapitre 5 du Rapport TEEB destiné aux entreprises). L'argument en faveur de la biodiversité pour des raisons d'opportunités commerciales est peut-être le plus explicite dans l'écotourisme, l'agriculture biologique et l'exploitation forestière durable, domaines dans lesquels la demande en produits et services « durables » est en pleine croissance, comme nous l'avons noté ci-dessus. De façon plus générale, certaines estimations suggèrent que les opportunités commerciales mondiales qui sont liées à la durabilité des ressources naturelles (y compris l'énergie, l'exploitation forestière, l'alimentation et l'agriculture, l'eau et les métaux) avoisineront les 2 à 6 trillions USD d'ici 2050 (à l'échelle des prix en vigueur en 2008)⁴⁴. Si ces estimations s'avèrent exactes, elles suggèrent que le secteur privé jouera un rôle de plus en plus important dans la gestion des ressources naturelles.

Les outils pour créer des activités liées à la biodiversité sont en place ou en cours de développement.

Les outils basés sur le marché essentiels à la capture des opportunités BES, tels que les normes de performance dans le domaine de la biodiversité pour les investisseurs, la certification liée à la biodiversité, les programmes d'évaluation et de déclaration et les mesures incitatives volontaires, sont disponibles ou sont en cours de développement et pourraient être promus à travers tous les marchés et secteurs commerciaux (Chapitre 5). L'un de ces outils essentiels est la norme de performance 6 (NP6)

de la Société financière internationale (SFI) sur la Conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles⁴⁵. Celui-ci ne sert pas seulement à guider les investissements de la SFI, la branche privée de la Banque mondiale, mais influence aussi les investissements de quelque 60 grandes banques multinationales qui ont adopté les Principes de l'Équateur qui appellent au respect des normes de performance de la SFI dans le cadre du financement des projets d'une valeur supérieure à 10 millions USD sur les marchés émergents .

Les marchés liés à la biodiversité et aux services écosystémiques sont en train de naître, aux côtés des marchés du carbone.

Les réponses efficaces à la perte de biodiversité et au déclin des services écosystémiques nécessitent des changements en matière de mesures économiques incitatives et de marchés⁴⁶. La valeur du marché mondial du carbone est passée de pratiquement zéro en 2004 à plus de 140 milliards USD en 2009, en grande partie en raison des nouvelles obligations qui sont le fruit des inquiétudes concernant le changement climatique . Les nouveaux marchés portant sur les « crédits » de la biodiversité et les services écosystémiques intangibles tels que la protection des bassins versants sont également en train de naître, offrant de nouveaux actifs environnementaux et des opportunités commerciales internationales et locales (Tableau 2).

Une première opportunité de marché importante est susceptible de réduire les émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts et compensation carbone basée sur les terres connexe (REDD+)⁴⁹. Bien que conçue principalement pour faire face au changement climatique, REDD+ (réduction des émissions causées par le dé-

Encadré 7 : Walmart : Stockage de produits durables en réponse à la demande des consommateurs

En 2005, le grand distributeur Walmart a annoncé une nouvelle stratégie environnementale qui impliquait entre autres choses un engagement à vendre des produits « durables »^{52,53}. La société utilise un « Indice des produits durables » afin d'évaluer les impacts environnementaux des produits qu'elle stocke et transmet ces informations à sa clientèle à l'aide d'un système d'étiquetage. L'Indice des produits durables mesure des aspects de la production tels que l'utilisation d'énergie, l'efficacité des matériaux ou bien encore les conditions humaines.

boisement et la dégradation des forêts) est susceptible de déboucher sur des avantages liés à la biodiversité par le biais de la conservation des forêts naturelles. Une autre opportunité potentielle de marché porte sur le mécanisme de développement vert, un mécanisme financier novateur qui fait à l'heure actuelle l'objet de discussions dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique.

Les politiques publiques appropriées créent le cadre incitatif pour de nouvelles activités commerciales. Inspirés par le développement rapide des marchés mondiaux du carbone et l'expérience des marchés pour ce qui est d'autres services écosystémiques (par ex. marchés de l'eau en Australie, « mi-

tigation banking » dans le cadre des zones humides aux États-Unis), les décideurs politiques expérimentent tout un éventail de réformes de la réglementation à orientation commerciale. Les expériences montrent que la mise en place de marchés de services écosystémiques efficaces nécessite le respect de plusieurs conditions, impliquant une contribution de la part des experts financiers et des marchés ainsi que du gouvernement (Tableau 3). Les entreprises ont l'occasion de participer à des projets pilotes et d'aider à concevoir les conditions propices à de tels marchés.

| Tableau 2 : Marchés émergents pour les services écosystémiques et la biodiversité | | | |
|---|---|-------------------|-------------------------------------|
| Opportunités de marché | Taille du marché (USD par an) | | |
| | 2008 | Estimation 2020 | Estimation 2050 |
| Produits agricoles certifiés (par ex. biologique, degré de conservation) | 40 milliards USD (2,5 % du marché mondial de l'alimentation et des boissons) | 210 milliards USD | 900 milliards USD |
| Produits forestiers certifiés (par ex. FSC, Conseil paneuropéen de certification forestière) | 5 milliards USD de produits certifiés FSC | 15 milliards USD | 50 milliards USD |
| Compensations bio-carbone/forestières (par ex. CDM, VCS, REDD+) | 21 millions USD (2006) | 10+ milliards USD | \$100+ milliards USD |
| Paiements pour les services écosystémiques liés à l'eau (gouvernement) | 5,2 milliards USD | 6 milliards USD | 20 milliards USD |
| Paiements pour la gestion des bassins versants (volontaires) | 5 millions USD Projets pilotes divers (Costa Rica, Équateur) | 2 milliards USD | 10 milliards USD |
| Autres paiements pour les services écosystémiques (soutenus par le gouvernement) | 3 milliards USD | 7 milliards USD | 15 milliards USD |
| Compensations obligatoires dans le domaine de la biodiversité (par ex. « mitigation banking » américain) | 3,4 milliards USD | 10 milliards USD | 20 milliards USD |
| Compensations volontaires dans le domaine de la biodiversité | 17 millions USD | 100 millions USD | 400 millions USD |
| Contrats de prospection biologique | 30 millions USD | 100 millions USD | 500 millions USD |
| Fiducies foncières privées, servitudes de protection de l'environnement (par ex. Amérique du Nord, Australie) | 8 milliards USD aux États-Unis seulement | 20 milliards USD | Difficile d'avancer des prédictions |

Source : adapté de *Forest Trends and the Ecosystem Marketplace (2008)* ⁵⁴

Tableau 3 : Conditions préalables au développement de marchés pour la biodiversité et les services écosystémiques

| Financières | Réglementaires | De marché |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Crédits et débits BES clairement définis • Caractère assurable des actifs BES • Sensibilisation des investisseurs et soutien aux entreprises commerciales • Profil récompense/risque compétitif • Association de l'expertise financière, du développement commercial et des écosystèmes | <ul style="list-style-type: none"> • Obtention de l'usufruit et/ou des droits de propriété sur les services et actifs écosystémiques • Directives de base claires afin d'évaluer la « complémentarité » des investissements BES • Normes et méthodes d'évaluation des crédits et débits approuvées • Mesures incitatives sur le plan fiscal (par ex. dégrèvement d'impôts pour la conservation) • Pouvoir juridique de négocier des débits/crédits écosystémiques (y compris à l'international) • Capacité réglementaire adéquate pour assurer le respect des conditions | <ul style="list-style-type: none"> • Catégories d'actifs clairement définis • Efficacité des processus d'approbation des projets • Frais de transaction modestes • Systèmes d'application, de vérification et de suivi largement acceptés • Registres reliés pour consigner les transactions (en particulier pour les éléments intangibles, par ex. compensations) • Services intermédiaires compétitifs (par ex. courtiers, validateurs) |

Source : pour la TEEB

8. DES SYNERGIES EXISTENT ENTRE LES ENTREPRISES, LA BIODIVERSITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le développement économique et social implique habituellement une consommation accrue et des marchés ouverts, facteurs qui entretiennent tous deux un lien étroit avec le développement commercial mais sont également souvent associés à la perte de biodiversité et au déclin des écosystèmes. Le défi consiste à renforcer les stratégies de développement économique qui sont viables d'un point de vue écologique, équitables d'un point de vue social et propices aux affaires (cf. Chapitre 6 du Rapport TEEB destiné aux entreprises).

Une bonne gouvernance et une délimitation claire des droits de propriété sont essentielles au développement commercial, à la protection de l'environnement et à la réduction de la pauvreté. Une meilleure compréhension de la contribution des dispositions en matière de gouvernance et en particulier des droits de propriété à la perte de la biodiversité et au déclin des écosystèmes est essentielle afin de mettre au point des réponses qui ne sont pas seulement écologiquement viables mais qui sont aussi socialement acceptables. La réforme des ressources foncières, des droits

d'accès et des dispositions en matière de partage des bénéfices peut servir de complément à la réussite de l'engagement des entreprises vis-à-vis de la communauté (Chapitre 6).

Des synergies existent potentiellement entre les entreprises, la conservation de l'environnement et la réduction de la pauvreté, bien que la concrétisation de celles-ci ne soit pas automatique. La biodiversité et les services rendus par les écosystèmes ne sont pas systématiquement considérés dans le processus de prise de décision des entreprises concernant les programmes d'investissements sociaux (Chapitre 6). Ainsi, certaines entreprises disposent de programmes qui soutiennent la conservation de la biodiversité et de programmes distincts qui soutiennent le développement économique local. Dans de nombreux cas, ces programmes présentent des contradictions ou ne parviennent pas à réaliser le potentiel de synergies, en dépit du fait que quelques entreprises aient trouvé des moyens d'associer la biodiversité et les écosystèmes à leurs programmes sociaux (Encadré 8).

Encadré 8 : Les initiatives commerciales doivent tenir compte de la pauvreté et la biodiversité en même temps

Bien que nombre d'entreprises soutiennent des organisations de bienfaisance locales attachées au développement économique et social, rares sont celles qui essaient d'intégrer leurs programmes environnemental et social. Certains exemples comprennent les programmes de formation, le renforcement des capacités et la collaboration avec les ONG, les pouvoirs locaux et les associations professionnelles locales notamment :

Starbucks⁵⁵ : ce grand détaillant de café soutient le portefeuille de placement de Verde Ventures, une initiative de Conservation International. Verde Ventures offre des prêts aux ONG et producteurs de café locaux afin de les aider à mettre en œuvre des projets visant à préserver les écosystèmes forestiers et les services. Il existe par exemple un prêt destiné à une coopérative de producteurs de café à proximité de la Sierra Madre, qui aide à financer la culture de café tout en permettant aussi aux producteurs d'entreprendre des activités de reboisement à côté de leurs terres. Le financement a également servi à soutenir des programmes de formation axés sur les pratiques de culture du café respectueuses de l'environnement en mettant l'accent sur l'éducation des femmes.

British American Tobacco⁵⁶ : la responsabilité sociale de BAT dans le programme de production du tabac fait la promotion de meilleures pratiques agricoles telles que la conservation de l'eau et des sols ; l'utilisation appropriée de produits agrochimiques, les normes de santé et de sécurité au travail et de l'environnement dans le domaine de la transformation du tabac, et l'afforestation afin de permettre aux producteurs nécessitant du bois pour le séchage du tabac de l'obtenir auprès de sources locales durables.

Syngenta⁵⁷ : la société soutient un projet qui dispense une formation et des services de vulgarisation agricoles à de petits producteurs au Kenya joignant leurs efforts afin d'améliorer le rendement des cultures et les revenus en introduisant des techniques agricoles modernes, des pratiques de culture axées sur la conservation et un meilleur accès aux marchés. Syngenta apporte son appui à des projets semblables au profit des producteurs de tabac en Inde, au Mali, au Brésil et au Bangladesh. La société soutient également les recherches agricoles menées par les universités locales et les partenariats avec les ONG et communautés locales.

9. LES ALLIANCES ET MESURES CONCERTÉES DES ENTREPRISES PRODUISENT DE MEILLEURS RÉSULTATS

L'argument en faveur de la biodiversité et des écosystèmes se consolide. Le présent rapport soutient que les entreprises qui comprennent et gèrent les risques que présentent la perte de biodiversité et le déclin des écosystèmes, qui mettent en œuvre des modèles d'exploitation flexibles et résistants aux pressions et qui saisissent rapidement les opportunités commerciales sont plus susceptibles de prospérer. Comme le changement climatique a stimulé les marchés du carbone et de nouveaux modèles commerciaux, la biodiversité et les services écosystémiques offrent également des opportunités aux investisseurs et entrepreneurs. Cependant, il est nécessaire que les dirigeants d'entreprises, les organismes de comptabilité, les gouvernements et autres parties prenantes conviennent de priorités et de l'adoption d'un programme de mesures, faute de quoi il est peu probable que tout changement important ne survienne.

La profession de comptable et les organismes de déclaration financière devraient redoubler d'efforts en partenariat avec d'autres afin de fournir des normes et mesures de déclaration et audit/assurance des impacts BES. Des conseils spécifiques au secteur ainsi que des conseils d'ordre général sont disponibles aux entreprises sur la façon d'identifier et de faire face aux risques et aux opportunités associés à la biodiversité et aux écosystèmes. Les gouvernements, les ONG et les entreprises ont souvent mis en place, de concert, divers principes, directives, manuels et outils visant à aider les entreprises à faire face aux défis BES. Ces initiatives reconnaissent souvent le besoin de disposer de meilleures mesures, y compris d'évaluation, et appellent souvent à des politiques incitatives, y compris des mesures d'encouragement fondées sur le marché (cf. Chapitre 7 du Rapport TEEB destiné aux entreprises). La plupart des initiatives actuelles présentent tou-

tefois des lacunes en matière de quantification des impacts de la biodiversité (les prétendues « externalités ») eu égard au bien-être de l'homme. Des méthodologies destinées à la quantification des services écosystémiques et de la biodiversité à l'échelle des entreprises et des secteurs sont nécessaires et doivent s'accompagner des exigences de déclaration appropriées. Des mécanismes d'assurance et d'audit crédibles sont également nécessaires afin de valider les performances des entreprises et la qualité de la déclaration financière.

Les gouvernements ont un rôle essentiel à jouer dans la prestation d'un environnement fiscal efficace et propice.

Ceci comprend le retrait des subventions néfastes pour l'environnement, l'offre d'un allègement fiscal et autres mesures d'encouragement pour les investissements dans le domaine de la conservation, l'établissement d'une responsabilité environnementale plus forte (par ex. des obligations de performance, des exigences en matière de compensation), la mise au point de nouveaux droits de propriété eu égard aux écosystèmes et programmes d'échange (par ex. échange des crédits relatifs à la qualité de l'eau), l'encouragement à un meilleur accès du public aux informations par le biais de règles de déclaration et de divulgation, et la promotion d'une collaboration plurisectorielle .

Dès aujourd'hui, les entreprises peuvent faire montre d'autorité en matière de biodiversité et d'écosystèmes en considérant les actions suivantes :

- 1. Identification des impacts et dépendances de votre entreprise en ce qui concerne la biodiversité et les services écosystémiques (BES).** La première étape consiste à évaluer les impacts et dépendances commerciales dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques, y compris les liens directs et indirects par l'intermédiaire de la chaîne de valeur, à l'aide des outils actuels tout en contribuant également à leur amélioration.
- 2. Évaluation des risques et opportunités commerciaux associés à ces impacts et dépendances.** En se fondant sur cette évaluation, les entreprises peuvent identifier les risques et opportunités commerciaux associés à leurs impacts et dépendances vis-à-vis des BES, et éduquer leurs employés, propriétaires et clients. L'évaluation économique des impacts et dépendances BES peut aider à clarifier les risques et les opportunités.
- 3. Mise au point de systèmes d'information BES, établissement de cibles SMART, mesure et évaluation des performances et signalement des résultats.** Les stratégies relatives à la biodiversité et aux écosystèmes sont susceptibles d'inclure un système d'information d'entreprise amélioré, la mise au point d'indicateurs de performance et cibles BES quantitatifs et leur intégration aux processus de gestion des opportunités et risques commerciaux au sens large. L'évaluation et le signalement des impacts BES, des mesures prises et des résultats par les entreprises constituent une étape clé de l'instauration de la confiance avec les parties prenantes externes tout en créant une pression des pairs au sein même de l'industrie.
- 4. Prise de mesures pour éviter, minimiser et atténuer les risques BES, y compris les compensations en nature, le cas échéant.** Les cibles BES peuvent s'appuyer sur les concepts d'« Absence de perte nette », de la « Neutralité écologique » ou d'un « Impact positif net » et comprendre un soutien aux mécanismes de compensation de la biodiversité, le cas échéant. Les associations de l'industrie continueront de jouer un rôle clé dans la mise au point et la promotion de normes de performance efficaces et solides en matière de biodiversité, et de directives relatives à l'atténuation des impacts à l'attention de leurs membres.
- 5. Saisie des opportunités commerciales BES, telles que les rapports coût-efficacité, les nouveaux produits et les nouveaux marchés.** Les entreprises peuvent soutenir la croissance des marchés verts et aider à concevoir des conditions propices aux marchés des services écosystémiques et de la biodiversité. De telles opportunités peuvent être encouragées en recrutant des agences publiques, des organismes de réglementation financière et de normes de comptabilité, des organisations de protection de l'environnement et les communautés.
- 6. Intégration de la stratégie commerciale et des mesures relatives aux BES aux initiatives de responsabilité d'entreprise plus vastes.** L'intégration des BES aux stratégies de participation des communautés et de durabilité des entreprises offre des possibilités d'amélioration de la situation de la biodiversité et des moyens de subsistance des hommes et d'aide à la réduction de la pauvreté mondiale.
- 7. Engagement avec les autres entreprises et parties prenantes issues du gouvernement, des ONG et de la société civile en vue d'améliorer les politiques et conseils eu égard aux BES.** Les entreprises peuvent contribuer grandement aux efforts de conservation et jouer un rôle clé dans l'arrêt de la perte de la biodiversité. Les entreprises ont besoin de participer de manière plus dynamique aux discussions de politiques publiques afin de défendre les réformes appropriées en matière de réglementation, et mettre au point des directives volontaires complémentaires.

Références

- ¹ URL: http://www.bmu.de/files/pdfs/allgemein/application/pdf/potsdam_initiative_en.pdf (last access 24 June 2010)
- ² Butchart et al. (2010) Global Biodiversity: Indicators of Recent Declines. *www.scienceexpress.org*, 29 April 2010, 10.1126/science.1187512.
- ³ Millennium Assessment (2005a) Ecosystems and Human Well-being. Biodiversity synthesis. World Resources Institute. Island Press, Washington D.C. URL: <http://www.millenniumassessment.org/documents/document.354.aspx.pdf> (last access 23 June 2010)
- ⁴ Baillie, J.E.M., Hilton-Taylor, C. and Stuart, S.N. (eds). 2004. 2004 IUCN Red List of Threatened Species™. A Global Species Assessment. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK. URL: <http://data.iucn.org/dbtw-wpd/commande/downpdf.aspx?id=10588&url=http://www.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/RL-2004-001.pdf> (last access 23 June 2010)
- ⁵ Secretariat of the Convention on Biological Diversity (2010) Global Biodiversity Outlook 3. URL: <http://www.cbd.int/doc/publications/gbo/gbo3-final-en.pdf> (last access 23 June 2010)
- ⁶ Taylor Nelson Sofres TNS (2008), Global Shades of Green. URL: <http://www.tns-us.com/greenlife/> (last access 23 June 2010)
- ⁷ Bishop, J., Kapila, S., Hicks, F., Mitchell, P. and Vorhies, F. (2008). Building Biodiversity Business. Shell International Limited and the International Union for Conservation of Nature: London, UK, and Gland, Switzerland. 164 pp. (March). URL: <http://data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/2008-002.pdf> (last access 23 June 2010)
- ⁸ F&C Asset Management (2004) Is biodiversity a material risk for companies? An assessment of the exposure of FTSE sectors to biodiversity risk (September). Originally published by ISIS Asset Management. See also: www.unepfi.org/fileadmin/documents/bloom_or_bust_report.pdf (last access 23 June 2010)
- ⁹ Busenhardt, J., Baumann, P., Orth, M., Schauer, C., and Wilke, B. (2007) Insuring environmental damage in the European Union. Technical Publishing, Casualty. SwissRe: Zurich.
- ¹⁰ Coulson, A. (2009) How should banks govern the environment? Challenging the construction of action versus veto. *Business Strategy and the Environment*, 18(3):149-161 (May).
- ¹¹ WBCSD, IUCN, WRI and Earthwatch (2006) Ecosystem Challenges and Business Implications. World Business Council for Sustainable Development: Geneva.
- ¹² PriceWaterhouseCoopers 13th Annual Global CEO Survey
- ¹³ Organic Monitor Gives 2009 Predictions. URL: <http://www.organicmonitor.com/r3001.htm> (last access 28 June 2010)
- ¹⁴ Organic Trade Association Releases Its 2009 Organic Industry Survey, 2009-05-04. URL: <http://www.npicenter.com/anm/templates/newsA-Temp.aspx?articleid=23917&zoneid=2> (last access 23 June 2010)
- ¹⁵ Scott Thomas, C. (2009) Organic foods are now 'mainstream', says USDA. Food & Drink Europe, 14 September 2009. URL: <http://www.foodanddrinkeurope.com/Consumer-Trends/Organic-foods-are-now-mainstream-says-USDA> (last access 23 June 2010)
- ¹⁶ Forest Stewardship Council (2008), Facts and Figures on FSC growth and markets. URL: http://www.fsc.org/fileadmin/web-data/public/document_center/powerpoints_graphs/facts_figures/Global-FSC-Certificates-2010-05-15-EN.pdf (last access 23 June 2010)
- ¹⁷ Marine Stewardship Council (2009) Annual Report 2008/2009. URL: <http://www.msc.org/documents/msc-brochures/annualreport-archive/MSC-annual-report-2008-09.pdf/view?searchterm=annual%20report> (last access 23 June 2010)
- ¹⁸ Millennium Ecosystem Assessment (2005b) Ecosystems and human well-being, Summary for decision makers. Island Press, Washington D.C. URL: <http://www.millenniumassessment.org/documents/document.356.aspx.pdf> (last access 23 June 2010)
- ¹⁹ TEEB – The Economics of Ecosystems and Biodiversity (2010) TEEB Ecological and Economic Foundation (2010) URL: <http://www.teebweb.org/EcologicalandEconomicFoundation/tabid/1018/language/en-US/Default.aspx> See also: Chevassus-au-Louis, B., Salles, J.-M., Bielsa, S., Richard, D., Martin, G., Pujol, J.-L. (2009) Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes: contribution à la décision publique. Rapport du CAS, Paris; National Research Council (2005) Valuing Ecosystem Services: Toward Better Environmental Decision-Making. National Academies Press, Washington, DC.
- ²⁰ Millennium Ecosystem Assessment (2005c) Scenarios Assessment. URL: <http://www.millenniumassessment.org/fr/Scenarios.aspx> (last access 23 June 2010)
- ²¹ Worm et al. (2006) Impacts of Biodiversity Loss on Ocean Ecosystem Services. *Science* Vol 314 (3 November): 787-90; Tilman et al (2006) Biodiversity and ecosystem stability in a decade long grassland experiment. *Nature* Vol 441 (1 June): 629-32, doi: 10.1038/nature04742; Gallai et al. (2009) op cit.
- ²² Eliasch, J. (2008) Climate Change: Financing Global Forests. The Eliasch Review. UK. URL: [http://www.occ.gov.uk/activities/eliasch/Full_report_eliasch_review\(1\).pdf](http://www.occ.gov.uk/activities/eliasch/Full_report_eliasch_review(1).pdf) (last access 23 June 2010)
- ²³ Gallai, N., Salles, J.-M., Settele, J. and Vaissière, B.E. (2009) Economic valuation of the vulnerability of world agriculture confronted with pollinator decline. *Ecological Economics*. Vol 68(3): 810-821.
- ²⁴ TEEB – The Economics of Ecosystems and Biodiversity (2009) TEEB for National and International Policy Makers. Summary: Responding to the Value of Nature. (2009) URL: <http://www.teebweb.org/LinkClick.aspx?fileticket=14Y2nqqlCg%3d&tabid=1019&language=en-US> (last access 23 June 2010)
- ²⁵ CIFOR (2005) CIFOR annual report 2004: forest for people and the environment. CIFOR, Bogor, Indonesia, 68 p. URL: <http://www.cifor.cgiar.org/Knowledge/Publications/Detail?pid=1820> (last access 23 June 2010).
- ²⁶ Trevitt, Mark (2010) Case study for TEEB (www.trucost.com)
- ²⁷ Anstee, S. (2010) Personal communication ; see also URL: <http://www.riotinto.com/documents/ReportsPublications/RTBiodiversity-strategyfinal.pdf> ; and also URL : http://www.riotinto.com/ourapproach/17214_biodiversity_17324.asp (last access 28 June 2010)

- ²⁸ Houdet, J., Pavageau, C., Trommetter, M., Weber, J. (2009) Accounting for Changes in Biodiversity and Ecosystem Services from a Business Perspective: Preliminary guidelines towards a Biodiversity Accountability Framework. Cahier n° 2009-44. Département d'Économie, École Polytechnique, Centre National de la Recherche Scientifique. Palaiseau (Novembre). URL: <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/43/44/50/PDF/2009-44.pdf> (last access 28 June 2010)
- ²⁹ WBCSD (2009) Corporate Ecosystem Valuation Initiative. URL: http://www.wbcd.org/DocRoot/pdK9r5TpPijC1XXpx7QR/Ecosystems-Services-ScopingReport_280509.pdf (last access 28 June 2010)
- ³⁰ TEEB Ecological and Economic Foundation (2010) op cit.
- ³¹ See for example: US Securities and Exchange Commission "Guidance Regarding Disclosure Related to Climate Change" (February 2010); UK Environment Agency and ICAEW (2009) "Environmental Issues and Annual Financial Reporting".
- ³² Carbon Disclosure Project (2010). URL: <https://www.cdproject.net/en-US/Results/Pages/overview.aspx>
- ³³ Global Reporting Initiative, Sector Supplements. URL : <http://www.globalreporting.org/ReportingFramework/SectorSupplements/>
- ³⁴ PricewaterhouseCoopers (2009) Analysis for TEEB.
- ³⁵ Grigg, A., Cullen, Z., Foxall, J., and Strumpf, R. (2009) Linking shareholder and natural value. Managing biodiversity and ecosystem services risk in companies with an agricultural supply chain. Fauna & Flora International, United Nations Environment Programme Finance Initiative and Fundação Getulio Vargas. URL: <http://www.naturalvalueinitiative.org/download/documents/Publications/LSNVExecSummary.pdf> (last access 28 June 2010)
- ³⁵ Grigg, A. and ten Kate, K. (2004) Protecting shareholder and natural value. Biodiversity risk management: towards best practice for extractive and utility companies. Insight Investment, London, UK (pg 4). URL: <http://www.naturalvalueinitiative.org/download/documents/>
- ³⁶ Publications/PDF%203%20protecting_shareholder_and_natural_value2004.pdf (last access 28 June 2010)
- ³⁷ Foxall, J., Grigg, A. and ten Kate, K. (2005) Protecting shareholder and natural value. 2005 benchmark of biodiversity management practices in the extractive industry. Insight Investment, London, UK. URL: http://www.naturalvalueinitiative.org/download/documents/Publications/PDF%204%20protecting_shareholder_and_natural_value_2005.pdf (last access 28 June 2010)
- ³⁸ Business and Biodiversity Offsets Program. URL: <http://bbop.forest-trends.org/> (last access 23 June 2010)
- ³⁹ Energy and Biodiversity Initiative (2003) EBI Report: Integrating Biodiversity into Oil and Gas Development. URL: <http://www.theebi.org/products.html> (last access 23 June 2010); ICMM (2006) Good Practice Guidance for Mining and Biodiversity. International Council on Mining and Metals (ICMM), London, UK.
- ⁴⁰ Tennyson, R. with Tom Harrison, T. (2008) Under the Spotlight: Building a better understanding of global business-NGO partnerships. International Business Leaders Forum. URL: http://www.iblf.org/~media/Files/Resources/Publications/Under_the_spotlight2008.aspx (last access 23 June 2010)
- ⁴¹ Olsen, N. with Shannon, D. (2010) Valuing the net benefits of ecosystem restoration: the Ripon City Quarry in Yorkshire, Ecosystem Valuation Initiative Case Study No. 1, WBCSD and IUCN: Geneva and Gland.
- ⁴² Bishop et al. (2008) op cit.
- ⁴³ WBCSD, WRI and Meridian Institute (2008) The Corporate Ecosystem Services Review: Guidelines for Identifying Business Risks and Opportunities Arising from Ecosystem Change, World Resources Institute, Washington DC. URL: http://pdf.wri.org/corporate_ecosystem_services_review.pdf (last access 28 June 2010)
- ⁴⁴ WBCSD (2010) Vision 2050: The New Agenda for Business. World Business Council for Sustainable Development: Geneva. URL: http://www.wbcd.org/web/projects/BZrole/Vision2050-FullReport_Final.pdf (last access 23 June 2010)
- ⁴⁵ IFC (2006) Performance Standard 6. Biodiversity Conservation and Sustainable Natural Resource Management. URL: http://www.ifc.org/iftext/sustainability.nsf/Content/Publications_PS6_BiodiversityConservation (last access: 23 June 2010). The IFC's Sustainability Policy and Performance Standards are currently under review, see http://www.ifc.org/iftext/media.nsf/Content/PolicyReview_Jun2010
- ⁴⁶ The Equator Principles. URL: <http://www.equator-principles.com/> (last access 23 June 2010)
- ⁴⁷ WBCSD and IUCN (2007) Markets for Ecosystem Services – New Challenges and Opportunities for Business and the Environment. World Business Council for Sustainable Development and International Union for Conservation of Nature: Geneva and Gland. URL: <http://www.wbcd.org/DocRoot/7g8VZQp0LeF1xNwsbGX/market4ecosystem-services.pdf> (last access 28 June 2010)
- ⁴⁸ Kossoy, A., and Ambrosi, P. (2010) State and Trends of the Carbon Market 2010. The World Bank: Washington, DC (May). URL: http://sitere-sources.worldbank.org/INTCARBONFINANCE/Resources/State_and_Trends_of_the_Carbon_Market_2010_low_res.pdf (last access 28 June 2010)
- ⁴⁹ TEEB for National and International Policy-Makers (2009); op cit
- ⁵⁰ Miles, L., and Kapos, V. (2008) Reducing Greenhouse Gas Emissions from Deforestation and Forest Degradation: Global Land-Use Implications. Science 320, 1454-55. DOI: 10.1126/science.1155358
- ⁵¹ URL: <http://gdm.earthmind.net/> (last access 22 June 2010)
- ⁵² Plambeck, E.L. and Denend, L. (2008) The Greening of Wal-Mart. Stanford Social Innovation Review, Stanford Graduate School of Business, Spring 2008: 52-59. URL: <http://www.openvaluenetworks.com/Articles/Wal-Mart%20Value%20Networks.pdf> (last access 23 June 2010)
- ⁵³ URL: <http://walmartstores.com/Sustainability/>
- ⁵⁴ Forest Trends and the Ecosystem Marketplace (2008) Payments for Ecosystem Services: Market Profiles. URL: http://moderncms.ecosystemmarketplace.com/repository/moderncms_documents/PES_Matrix_Profiles_PROFOR.1.pdf (last access 23 June 2010) and URL: http://moderncms.ecosystemmarketplace.com/repository/moderncms_documents/PES_MATRIX_06-16-08_oriented.1.pdf (last access 23 June 2010)
- ⁵⁵ Conservation International (2008) New Loans for Coffee Farmers, Nature Reserves, URL: http://www.conservation.org/FMG/Articles/Pages/loans_for_coffee.aspx (last accessed 23 June 2010)

⁵⁶ British American Tobacco. 'Social Responsibility in Tobacco Production', URL: http://www.bat.com/group/sites/uk__3mfnf.nsf/vwPagesWebLive/DO6ZXK5Q?opendocument&SKN=1&TMP=1 (last accessed 23 June 2010)

⁵⁷ Syngenta Foundation (2010) Projects modules and activities, URL: <http://www.syngentafoundation.org/index.cfm?pageID=576> (last accessed 23 June 2010)

⁵⁸ TEEB for National and International Policy-Makers (2009) op cit.

Rapport TEEB pour les entreprises : Table des matières

Chapitre 1 Entreprises, biodiversité et services écosystémiques

Chapitre 2 Dépendances et impacts des entreprises en matière de services écosystémiques et de biodiversité

Annexe 2.1 Études de cas – le coton et la mer d’Aral et le bois d’œuvre en Chine

Chapitre 3 Mesurer et signaler les impacts et dépendances en matière de biodiversité et d’écosystèmes

Chapitre 4 Réduire les risques liés à la biodiversité et aux écosystèmes posés aux entreprises

Chapitre 5 Accroître les opportunités commerciales liées à la biodiversité

Chapitre 6 Entreprises, biodiversité et développement durable

Chapitre 7 Une recette pour la croissance commerciale et la biodiversité

Annexe 7.1 Comparaison d’une sélection d’entreprises, de déclarations, initiatives, directives et outils dans le domaine des écosystèmes et de la biodiversité

Pour tout complément d’information et pour télécharger la version intégrale du rapport, merci de bien vouloir consulter le site www.teebweb.org

Remerciements

TEEB pour les entreprises

Coordinateur de la TEEB pour les entreprises : Joshua Bishop (UICN)

Rédacteurs des chapitres de la TEEB pour les entreprises : Cornis van der Lugt (PNUE), Francis Vorhies (Earthmind), Linda Hwang (BSR), Mikkel Kallesoe (WBCSD), Nicolas Bertrand (PNUE), Sean Gilbert (GRI), William Evison (PricewaterhouseCoopers)

Auteurs/contributeurs : Alexandra Vakrou (Commission européenne), Alistair McVittie (Scottish Agricultural College), Annelisa Grigg (Global Balance), Bambi Semroc (Conservation International), Brooks Shaffer (Earthmind), Chris Knight (PricewaterhouseCoopers), Christoph Schröter-Schlaack (UFZ), Christopher Webb (PricewaterhouseCoopers), Conrad Savy (Conservation International), Eduardo Escobedo (CNUCED), Fulai Sheng (PNUE), Gérard Bos (Holcim), Giulia Carbone (UICN), Ilana Cohen (Earthmind), Ivo Mulder (Initiative Financière du PNUE), James Spurgeon (Environmental Resources Management), Jas Ellis (PricewaterhouseCoopers), Jeff Peters (Syngenta), Jerome Payet (SETEMIP-Environnement), Jim Stephenson (PricewaterhouseCoopers), Joël Houdet (Oree), John Finisdore (World Resources Institute), Julie Gorte (Pax World), Kathleen Gardiner (Suncor Energy Inc.), Luke Brander (Institute for Environmental Studies, Vrije U.), Marcus Gilleard (Earthwatch Institute Europe), Mark Trevitt (Trucost plc), Michael Curran (Institut fédéral suisse de technologie de Zurich, ETHZ), Naoya Furuta (UICN), Nathalie Olsen (UICN), Olivia White (PricewaterhouseCoopers), Peter Sutherland (GHD), Rashila Tong (Holcim), Robert Barrington (Transparency International UK), Roger Adams (Association des experts-comptables agréés), Scott Harrison (BC Hydro), Stefanie Hellweg (Institut fédéral suisse de technologie de Zurich, ETHZ), Thomas Koellner (Université de Bayreuth), Wim Bartels (KPMG Sustainability)

Remerciements : Adam Klimkowski, Aditi Mehta, Alan Knight, Alistair Langer, Andrea Athanas, Andrea Debbane, Andreas Kontoleon, Andrew Deutsch, Andrew Mitchell, Andrew Seidl, Andy Mangan, Anida Haryatmo, Anislène Tavares, Anne-Marie Fleury, Annika Andersson, Anthony Simon, Ard Hordijk, Ashim Paun, Aude Neuville, Ayoko Kohno, Becca Madsen, Benjamin Simmons, Bernd Wilke, Bouwe Taverne, Brian Thomson, Britt Willskytt, Bruce Aylward, Carla Kleinjohann, Carsten Nessöver, Catherine Cassagne, Celia Harvey, Celine Tilly, Chris Perceval, Claus Conzelmann, Cristina Montenegro, Dale Squires, Daniel Skambracks, Daniele Perrot-Maître, Dave Richards, David Brand, David Bresch, David Huberman, Delia Shannon, Derek de la Harpe, Derek Eaton, Deric Quaile, Desiree Beeren, Dolf de Groot, Dominic Binefa, Dorothea Seebode, Edgar Endrukaitis, Edward Barbier, Elaine Dorward-King, Elizabeth Willetts, Eszter Kovács, Eva Mayerhof, Evelyn Ebert, Frank Hicks, Franz Gatzweiler, Franziska Staubli, Frauke Fischer, Garrette Clark, Geanne van Arkel, Gemma Holmes, Georgina Langdale, Gergana Petrova, Gijbert Nollen, Giuseppe Zaccagnini, Hans Friederich, Harve Stoeck, Hazel Henderson, Heidi Wittmer, Helena Pavese, Herman Mulder, Ian Dickie, Ian Jameson, Irene Rankin, Jacques Weber, James Gifford, James Griffiths, James Vause, Jan Fehse, Jeff McNeely, Jeffrey Wielgus, Jennifer McLin, Jennifer Morris, Jim Cannon, Jo Treweek, John Brown, Jon Williams, Joseph Mariathasan, Josselyn Simpson, Juan Gonzalez-Valero, Juan Marco Alvarez, Jun Hangai, Jürg Busenhardt, Kaori Fujita, Kaori Yasuda, Karin Skantze, Katrina Mullan, Kazuaki Takahashi, Kerstin Sobania, Kii Hiyashi, Kiyoshi Matsuda, Kurt Ramin, Laksmi Dhewanthi, Lara Barbier, Laura Somerville, Lloyd Timberlake, Lorena Jaramillo, Maia Ambegaokar, Marcos Vaz, Margaret Adey, Maria Ana Borges, Maria-Julia Oliva, Mark Day, Mark Weick, Mathieu Tolian, Matt Hale, Mira Inbar, Mohammad Rafiq, Monica Barcellos, Moustapha Kamal Gueye, Mubariq Ahmad, Nadine McCormick, Naoki Adachi, Naoko Souma, Narina Mnatsakanian, Nathaniel Carroll, Nicolas Kosoy, Nijma Khan, Nina Springer, Nobuo Nakanishi, Oliver Schelske, Olivier Vilaca, Paola Kistler, Paola Pedroni, Patrick ten Brink, Paul Armsworth, Paul Hohnen, Paul Sheldon, Paul Simpson, Paula Knight, Paula Loveday-Smith, Paulo A.L.D. Nunes, Per Sandberg, Peter Carter, Peter Gardiner, Polly Courtice, Pushpam Kumar, Ravi Sharma, Ricardo Bayon, Richard Mattison, Richard Spencer, Rik Kutsch Lojenga, Rob Regoort, Roberto Bossi, Ruth Romer, Ryo Kohsaka, S. Matsuura, Sachin Kapila, Sagarika Chatterjee, Salman Hussein, Sander vander Ploeg, Sandra Geisler, Sandra Paulsen, Sara Goulart, Sheila Bonini, Simon Stuart, Sissel Waage, Sophie Dunkerley, Stefan Schaltegger, Stefanie Kaufmann, Steinar Eldoy, Steven Ripley, Stuart Anstee, Sue Both, Susan Steinhagen, Susanne Menzel, Takashi Hongo, Tetsu Hattori, Tilman Jaeger, Tim Nevard, Tim Ogier, Tim Smit, Toby Croucher, Tom Watson, Tomomi Takada, Tony Manwaring, Tsukasa Kanai, Uwe Beständig, Valerie David, Virpi Stucki, Wataru Suzuki, Wendy Proctor, Wiebke Herding, Yoko Otaki

Wider TEEB

Directeur d'étude de la TEEB : Pavan Sukhdev (PNUE)

Coordination scientifique de la TEEB : Heidi Wittmer, Carsten Nesshöver, Augustin Berghöfer, Christoph Schröter-Schlaack, Johannes Förster (UFZ)

Communications de la TEEB : Georgina Langdale (PNUE)

Coordinateurs du rapport de la TEEB : D0: Pushpam Kumar (UoL); D1: Patrick ten Brink (IEEP) D2: Heidi Wittmer (UFZ) & Haripriya Gundimeda (IITB) D3: Josh Bishop (UICN)

Bureau de la TEEB : Benjamin Simmons, Fatma Pandey, Mark Schauer (PNUE), Kaavya Varma (GIST), Paula Loveday-Smith (CMSC)
Groupe de coordination de la TEEB : Pavan Sukhdev (PNUE), Aude Neuville (CE), Benjamin Simmons (PNUE), Francois Wakenhut (CE), Georgina Langdale (PNUE), Heidi Wittmer (UFZ), Henk de Jong (IPB), James Vause (Defra), Maria Berlekom (SIDA), Mark Schauer (PNUE), Sylvia Kaplan (BMU), Tone Solhaug (MD)

L'Étude de la TEEB tient à exprimer sa gratitude à son Conseil consultatif pour son soutien : Joan Martinez-Alier, Giles Atkinson, Edward Barbier, Ahmed Djoghlaif, Jochen Flasbarth, Yolanda Kakabadse, Jacqueline McGlade, Karl-Göran Mäler, Julia Marton-Lefèvre, Peter May, Ladislav Miko, Herman Mulder, Walter Reid, Achim Steiner, Nicholas Stern.